

Image not found or type unknown



Saisie immobiliere vote par le syndic

Par **Dorine Canu**, le **25/06/2018** à **01:32**

Bonjour

Mon syndic a eu une réunion et à côté pour une saisie immobilière. Sauf que j un dossier de surendettement qui est recevable et en plus qui est passé au tribunal dont il a été accepté. Ont ils le droit de faire cette saisie et avant ne dois je pas recevoir un courrier d'huissier m'informant de cette saisie

Merci de votre réponse qui je l'espère me rassurera

Par **youris**, le **25/06/2018** à **11:48**

Bonjour,

Votre dette envers le syndicat des copropriétaires est-elle incluse dans votre dossier de surendettement ?

salutations